

Du côté de **GUERMANTES**

Juillet / Août 2020

**Merci
à tous !**

SOMMAIRE - Dans ce n°15 ...

- 2 Informations municipales • distribution des masques**
- 3 Événements • jeu concours "un nouveau logo pour Guermantes"**
- 4 5 Vos nouveaux élus**
- 6 7 Vie scolaire • ensemble scolaire du Val Guermantes**
- 8 Vie sociale • accès à l'île de loisirs de Jablines/Annet**
- 9 Environnement • déchetteries : accès sur rendez-vous uniquement**
- 10 Intercommunalité • concours de nouvelles**
- 11 Vie locale • confinés créatifs et solidaires**
- 12 Informations diverses • extraits des conseils municipaux**

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES

☎ 01.60.07.59.12

✉ communication.guermantes@gmail.com

🌐 www.guermantes.fr

📘 [mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)

🐦 [@Guermantes77600](https://twitter.com/Guermantes77600)

📷 [mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les mercredi et samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique : tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi.

SIETREM

ZAE La Courtillière

3 rue du Grand Pommeraye

77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES

☎ 0.800.770.061

✉ info@sietrem.fr

🌐 www.sietrem.fr

POLICE

Composez le 17

POMPIERS

Composez le 18

SAMU

Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :

✉ communication.guermantes@gmail.com

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directeur de la publication : M. Marchand
Maquette : M. Tordeux

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Conseil Municipal à huis clos.
Ordre du jour à consulter
sur www.guermantes.fr

Edito du Maire



Merci! Voici le premier mot qui m'est venu en ce soir du 1^{er} tour des élections municipales.

Vous avez en effet massivement fait confiance à la liste que j'ai eu le privilège de conduire. Cette confiance renouvelée est le signe de la reconnaissance du travail accompli par l'équipe sortante, que je souhaite à nouveau remercier de manière appuyée.

Le 26 mai dernier une nouvelle équipe municipale a été installée, et m'a élu Maire. Je mesure la responsabilité qui m'est confiée par le conseil municipal. Entouré de mes adjoints et des conseillers, j'agirai dans votre intérêt et dans l'intérêt de notre village

Nous sortons d'une période de confinement qui aura durablement marqué les esprits. La COVID a apporté son lot de douleurs, mais elle a aussi révélé la générosité et l'esprit citoyen et solidaire des Guermantaises et des Guermantais. En fabriquant des masques, des blouses, en faisant les courses pour vos voisins, en restant chez vous, vous avez lutté efficacement contre cette pandémie, et je vous en remercie. Le combat n'est pas terminé et je vous invite à la prudence.

Afin de contribuer à la protection des Guermantaises et des Guermantais la commune a investi dans l'acquisition de masques chirurgicaux. Nous avons ainsi pu distribuer cinq masques à chaque habitant (adultes et enfants) en complément du masque en tissu mis à disposition par le département.

Soyez assuré de notre engagement et de notre dévouement au service de la défense de vos intérêts. Fidèlement.

Denis Marchand,
Maire de Guermantes

Distribution de masques

Le 18 avril, afin de soutenir l'activité des commerçants de la commune, restés ouverts pendant le confinement, Denis Marchand a distribué des masques chirurgicaux à la boulangerie et au Cocci express. De même, pour accompagner la réouverture de nos commerces de proximité, des masques ont été mis à disposition de l'enseigne Vapostore et de la Pizzeria Cesena.



De plus, afin d'accompagner le dé-confinement, et contribuer à la protection de tous, le 10 mai, après un recensement des besoins des habitants, les élus se sont déplacés auprès de chaque habitant afin de remettre un masque lavable par adulte mis à disposition par le conseil départemental. Un second masque lavable devrait parvenir prochainement à chacun d'entre vous.

En complément, une autre distribution de masques à usage unique, acquis par la commune, a eu lieu à l'Espace Marcel Proust le samedi 30 mai 2020 au profit des adultes et des plus jeunes. Les habitants qui n'auraient pas été destinataires de masques peuvent se rapprocher de la mairie.

Jeu concours "un nouveau logo pour Guermantes"



Notre logo, présent sur l'ensemble des outils de communication a été créé il y a quelques années. Il est agréable, nous est familier mais a subi les assauts du temps. Il est donc temps d'envisager de le faire évoluer. Qui est

mieux placé que les Guermantaises et Guermantais, pour donner une nouvelle identité visuelle à votre village ?

Aussi, la mairie de Guermantes organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé "Un nouveau logo pour Guermantes". Il s'agit de laisser libre court à votre créativité en proposant un support graphique qui symbolisera le mieux l'identité et les valeurs de notre village.

Pour jouer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription joint à ce journal ou disponible sur le site internet :

🌐 www.guermantes.fr et d'y joindre la proposition de logo au format électronique (format image), puis de retourner le tout par e-mail à l'adresse communication.guermantes@gmail.com en indiquant l'identité du participant en objet du courriel.

Il vous est possible d'adresser vos créations dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2020 minuit.

La commission Information/Communication de la commune sélectionnera cinq logos parmi les participants et ceux-ci seront soumis au vote des Guermantais et des Guermantaises via un sondage électronique entre le 5 et le 9 octobre 2020.

Le gagnant sera annoncé lors du Conseil Municipal suivant la clôture du scrutin et se verra remettre un chèque cadeau d'une valeur de 50 € lors de la cérémonie (voir le règlement du jeu concours publié sur le site de la commune).

C'est à vous maintenant !

Un 8 mai qui restera dans nos mémoires !

En effet, c'était le 75^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1939/1945. En outre, nous vivions une période d'une exceptionnelle gravité : la pandémie du coronavirus qui impliquait le confinement de tous depuis le 17 mars.

C'est donc dans une configuration très restreinte que nous avons pu honorer nos morts pour la France en ce jour anniversaire.

Les cérémonies interdites au public ne comprenaient qu'un maximum de 6 personnes autorisées par la Préfecture soit :

- Monsieur le Maire de la Commune, accompagné ou d'un(e) adjoint(e),
- le Porte-drapeau,
- le Président de l'association,
- un photographe.

Le protocole était donc simplifié avec le dépôt des coussins fleuris de la commune et de l'association, l'appel des noms des Morts pour la France, la minute de silence et La Marseillaise.

En moins de 45 minutes les trois cérémonies à Guermantes puis Gouvernes puis Conches sur Gondoire ont été menées. Il eut été dommage en ce jour anniversaire que la pandémie nous contraigne à leur suppression.

Michel Charpenel,
Président de l'association des Anciens Combattants
de Gouvernes - Conches - Guermantes



L'association « A la Recherche des Autos Perdues » organise son 3^{ème} rendez-vous de la mi-août le dimanche 16 août 2020 de 10h à 17h sur la place du Temps Perdu.
Plus d'infos ☎ 07.68.43.07.70 ✉ autosperdues@hotmail.com 🌐 www.alarecherchedesautoperdues.fr



Elus	Fonctions et Commissions Communales	Représentation dans les Syndicats
 Denis MARCHAND Maire	Président du CCAS Président de droit des Commissions : FINANCES - AFFAIRES SCOLAIRES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT INFORMATION / COMMUNICATION - ANIMATION - VIE ASSOCIATIVE APPEL D'OFFRES - URBANISME - VIE ECONOMIQUE	CAMG : Conseiller Communautaire Titulaire SIVOM : Titulaire
 Annie VIARD 1 ^{ère} Adjointe au Maire	Présidente avec délégation des Commissions : AFFAIRES SCOLAIRES - VIE ASSOCIATIVE Membre des Commissions : FINANCES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT - INFORMATION / COMMUNICATION - ANIMATION - APPEL D'OFFRES - URBANISME	SIVOM : Présidente CAMG : Suppléante SICPRH : Suppléante
 Benjamin SAMICO 2 ^{ème} Adjoint au Maire	Vice-Président du CCAS Président avec délégation des Commission : INFORMATION / COMMUNICATION - ACTION SOCIALE Membre des Commissions : FINANCES - ANIMATION - APPEL D'OFFRES	SDESM : Titulaire
 Nathalie BILLY 3 ^{ème} Adjointe au Maire	Présidente avec délégation de la Commission : ANIMATION Membre des Commissions : FINANCES - AFFAIRES SCOLAIRES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT INFORMATION / COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE - URBANISME <u>Membre élu au CCAS</u>	SIVOM : Titulaire
 Christophe GUELLAFF Conseiller Municipal	Vice-Président de la Commission : TRAVAUX / ENVIRONNEMENT Membre des Commissions : FINANCES - INFORMATION/COMMUNICATION - ANIMATION APPEL D'OFFRES - ELECTORALE	SDESM : Titulaire
 Michèle PETITOT Conseillère Municipale	Membre des Commissions : FINANCES - INFORMATION / COMMUNICATION - ANIMATION VIE ASSOCIATIVE - ELECTORALE <u>Membre élu au CCAS</u>	
 Dominique MOLLARD Conseiller Municipal	Vice-Président de la Commission : VIE ECONOMIQUE Membre des Commissions : FINANCES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT - ANIMATION URBANISME - APPEL D'OFFRES	CLECT : Titulaire
 Josiane GUTTIN Conseillère Municipale	Membre des Commissions : FINANCES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT - ANIMATION APPEL D'OFFRES	
 Sébastien FLEURY Conseiller Municipal	Membre des Commissions : FINANCES - AFFAIRES SCOLAIRES - ANIMATION <u>Membre élu au CCAS</u>	SIVOM : Titulaire SICPRH : Titulaire
 Véronique PAPINI Conseillère Municipale	Membre des Commissions : FINANCES - ANIMATION - VIE ASSOCIATIVE	
 Thomas ROUGIER Conseiller Municipal	Membre des Commissions : FINANCES - ANIMATION	
 Audrey CHOIN Conseillère Municipale	Membre des Commissions : FINANCES - AFFAIRES SCOLAIRES - ANIMATION	SIVOM : Suppléante
 Salime HASSAM Conseiller Municipal	Membre des Commissions : FINANCES - INFORMATION/COMMUNICATION - ANIMATION ELECTORALE	
 Vanessa AUPETIT Conseillère Municipale	Membre des Commissions : FINANCES - AFFAIRES SCOLAIRES - ANIMATION	SIVOM : Suppléante
 Patrick BOUÉ Conseiller Municipal	Membre des Commissions : FINANCES - TRAVAUX / ENVIRONNEMENT - INFORMATION / COMMUNICATION - ANIMATION - VIE ASSOCIATIVE - APPEL D'OFFRES - VIE ECONOMIQUE - ELECTORALE	SDESM : Suppléant

COMMISSION MUNICIPALES

FINANCES	AFFAIRES SCOLAIRES	TRAVAUX ENVIRONNEMENT	INFORMATION COMMUNICATION	ANIMATION	VIE ASSOCIATIVE	APPEL D'OFFRES	URBANISME	VIE ECONOMIQUE	ELECTORALE
Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Denis MARCHAND	Christophe GUELLAFF Michèle PETITOT Salime HASSAM Patrick BOUÉ
Annie VIARD Benjamin SAMICO Nathalie BILLY Christophe GUELLAFF Michèle PETITOT Dominique MOLLARD Josiane GUTTIN Sébastien FLEURY Véronique PAPINI Thomas ROUGIER Audrey CHOIN Salime HASSAM Vanessa AUPETIT Patrick BOUÉ	Annie VIARD Nathalie BILLY Sébastien FLEURY Audrey CHOIN Vanessa AUPETIT	Christophe GUELLAFF Annie VIARD Nathalie BILLY Dominique MOLLARD Josiane GUTTIN Patrick BOUÉ	Benjamin SAMICO Annie VIARD Nathalie BILLY Christophe GUELLAFF Michèle PETITOT Salime HASSAM Patrick BOUÉ	Nathalie BILLY Annie VIARD Benjamin SAMICO Christophe GUELLAFF Michèle PETITOT Dominique MOLLARD Josiane GUTTIN Sébastien FLEURY Véronique PAPINI Thomas ROUGIER Audrey CHOIN Salime HASSAM Vanessa AUPETIT Patrick BOUÉ	Annie VIARD Nathalie BILLY Michèle PETITOT Véronique PAPINI Patrick BOUÉ	Titulaires : Annie VIARD Christophe GUELLAFF Patrick BOUÉ Suppléants : Benjamin SAMICO Dominique MOLLARD Josiane GUTTIN	Annie VIARD Nathalie BILLY Dominique MOLLARD Véronique PAPINI	Dominique MOLLARD Patrick BOUÉ	

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Denis MARCHAND. Vice-Président : Benjamin SAMICO

Membres élus : Nathalie BILLY - Michèle PETITOT - Sébastien FLEURY

4 représentants de la Commune non élus : Annie LUTTENAUER - Thierry PREVOST - Philippe HERVÉ - Michel CHARPENEL

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation des Handicapés (SICPRH)

1 Titulaire : Sébastien FLEURY
1 Suppléante : Annie VIARD

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Conches-Guermantes (SIVOM)

4 Titulaires : Denis MARCHAND
Annie VIARD
Nathalie BILLY
Sébastien FLEURY
2 Suppléantes : Audrey CHOIN
Vanessa AUPETIT

Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM)

2 Titulaires : Benjamin SAMICO
Christophe GUELLAFF
1 Suppléant : Patrick BOUÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MARNE ET GONDOIRE (CAMG)

1 Titulaire : Denis MARCHAND - 1 Suppléante : Annie VIARD

SYNDICATS EN RELATION AVEC MARNE ET GONDOIRE

Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Syndicat Intercommunal des Transports (SIT)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Seine et Marne Numérique
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne la Vallée (SIAM)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Office de Tourisme de Marne et Gondoire
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Habitat
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Santé
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
DESIGNATION A LA MI-JUILLET 2020

L'ÉQUIPE COMMUNALE



Sandrine GACHET
Secrétaire Générale



Nadine MAYEN
Accueil - CCAS
Elections - Etat Civil
Urbanisme



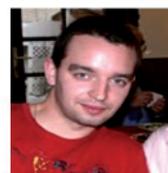
Pierre TORDEUX
Communication - Etat Civil
Urbanisme - Accueil



Tony SAINT JULIEN
Service Technique



Antoine RAGALD
Service Technique



Ludovic BRIAND
Service Technique

Ensemble scolaire du Val Guermantes

UNE RÉOUVERTURE TOTALE DES ÉCOLES

Pendant la période de confinement et pour accompagner la reprise des activités, Denis Marchand et Annie Viard ont assisté à plusieurs réunions en présence des élus Conchois, des directrices des deux écoles, de la directrice du centre de loisirs et des représentants de l'association des parents d'élèves.

Au cours de ces réunions, une visite des deux écoles a permis de faire un état des lieux des besoins humains, matériels, des capacités d'accueil de chaque classe afin d'accueillir les enfants dans le respect du protocole sanitaire.

Avec le concours du personnel et des élus du SIVOM, les enseignants ont aménagé les classes afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions et assurant la distanciation nécessaire.



DES TRAVAUX ENGAGÉS POUR MIEUX ACCUEILLIR NOS ENFANTS

Le début des travaux de rénovation des écoles du Val Guermantes va débuter en juillet. Pour l'année scolaire à venir, les modifications d'accueil seront les suivantes :

- École élémentaire : suite au conseil des maîtres du 9 juin, les élus ont été informés le 10 juin que la classe élémentaire délocalisée sur le site de l'école Gustave Ribaud, située allée de l'Ermitage à Conches sur Gondoire, serait celle de l'enseignante de CM1. Cette information nous a été confirmée en conseil d'école le 19 juin. Pour les 19 élèves concernés, les inscriptions à l'école et aux services périscolaires s'effectueront en mairie de Conches.

Pour l'accueil périscolaire du mercredi, pas de changement, les enfants seront accueillis au centre de loisirs, les inscriptions se feront au SIVOM. Les parents concernés ont été conviés à une réunion d'information qui a eu lieu le samedi 27 juin à 10h à Guermantes à l'EMP (derrière la mairie).

- École maternelle : trois classes sur quatre seront délocalisées, mais resteront sur le groupe scolaire du Val Guermantes. Les élus n'ont pas souhaité qu'une classe de maternelle soit délocalisée à l'Espace Jeunes et ont préféré regrouper les 4 classes de maternelle sur un même site en utilisant la classe élémentaire du RDC, le centre de loisirs et la salle polyvalente. L'entrée de l'école maternelle sera modifiée, vous en serez tenus informés.

- Centre de loisirs : le centre de loisirs sera délocalisé à l'Espace Jeunes dès le 15 juillet. A partir de la rentrée de septembre, les enfants du centre de loisirs seront accueillis sur 2 sites : l'école et l'Espace Jeunes. Mme Brégier, directrice du centre, communiquera les informations nécessaires concernant les modalités d'accueil.

Nous sommes conscients que ces modifications sont contraignantes, mais elles sont nécessaires pour lancer cette première phase de rénovation. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Les élus du SIVOM

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

Congés scolaires de vos enfants

L'opération "Bouge T vacances" initiée par le Département et reprise par la CAMG depuis deux ans n'aura pas lieu cet été, en raison des contraintes sanitaires. Cet événement festif accueillait les enfants sur des ateliers sportifs et culturels sur le territoire des communes volontaires dont Guermantes faisait partie.

Vos enfants pourront néanmoins être accueillis pendant les grandes vacances du 6 au 12 juillet sur le site habituel. Les travaux de rénovation devraient commencer le 15 juillet. A partir de cette date et jusqu'au 31 juillet, les enfants seront accueillis sur le site de la cantine à l'Espace Jeunes. Il en sera de même pour la période entre le 24 et le 31 août.

PARTICIPER À L'AVENTURE DES "LÉGENDES ARTHURIENNES"

Pour la saison 2020-2021, l'Espace Jeunes vous propose de plonger dans un univers épique, de magie et d'épreuves.

Venez passer vos diplômes de magie en apprenant à reconnaître et utiliser les vertus des plantes, en vous initiant à la crypto-zoologie et en aidant le petit peuple à reprendre possession des forêts. Passez vos grades de chevalerie en affrontant les éléments déchaînés, en apprenant des énigmes et en apprenant à créer un campement.

Partez à l'aventure et profitez des nombreuses animations :

Équitation - Escape game - Canoë kayak - Cuisine et repas partagé - Jardinage - Peinture naturelle - Création de maisons de fées - Sketchs de *Kaamelott* - Séance de cinéma - Stage de survie - Visite de châteaux - Atelier de métiers artisanaux médiévaux - Création d'herbiers - Jeux de rôles et bien d'autres surprises ...

Et bien sûr, partez le temps d'un week-end, à Brocéliande à la découverte des légendes et du patrimoine local.



✉ lesidanerxavier.sivom77@gmail.com ✉ magalybregier.sivom77@gmail.com

Remise des calculatrices aux CM2

A l'initiative du SIVOM, le 12 juin dernier, les maires de Guermantes et de Conches sur Gondoire ainsi que la présidente du SIVOM se sont retrouvés, en plein air, afin de remettre aux élèves de CM2, qui rejoignent le collège l'an prochain, une calculatrice spéciale collège et un marque page reprenant la photo de classe.

En cette période de crise sanitaire, malgré les contraintes de distanciation sociale, l'émotion des retrouvailles était présente, du côté des élèves, mais aussi du côté des parents et de leur enseignante. A n'en pas douter, cette calculatrice sera utile à nos nouveaux collégiens.



"Dispositif Améthyste" du Département

Réservés aux personnes âgées de plus de 65 ans sans activité professionnelle, aux adultes handicapés âgés de plus de 18 ans, sous conditions de ressources, les forfaits "Améthyste 4-5" sont achetés par les départements qui décident, chacun pour leur compte, des catégories de bénéficiaires et des conditions d'octroi. Ces titres de transport sont téléchargeables sur la carte Navigo.

Le forfait "Améthyste 4-5" permet de voyager gratuitement (hors frais de dossier de 20 €/an) :

- sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE),
- toute la semaine dans les zones 4 et 5 en Île de France,
- les week-ends, les jours fériés, les petites vacances scolaires, l'été de mi-juillet à mi-août, sur l'ensemble des zones (1 à 5).

ⓘ Vous devez procéder au renouvellement de votre forfait deux mois avant la date d'expiration.



☎ 01.64.14.77.77 🌐 www.seine-et-marne.fr



Canicule : le CCAS peut vous aider

Avant cette période d'été où les températures sont les plus élevées et si vous êtes « personne à risque », âgé, malade, handicapé, vivant à domicile, vous pouvez, vous ou un tiers vous inscrire, sur le registre "canicule" du CCAS en mairie.

Le CCAS aura ainsi une attention particulière pour vous. Il prendra contact avec vous par téléphone ou bien se déplacera directement chez vous pour s'assurer que vous allez bien.

Informations et inscription sur :

- ☎ 01.60.07.59.12
- ✉ ccas.guermantes@gmail.com
- 🌐 www.guermantes.fr

ⓘ Découvrez les nouveaux membres du CCAS en page 5.

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mouillez-vous le corps

Évitez le soleil

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

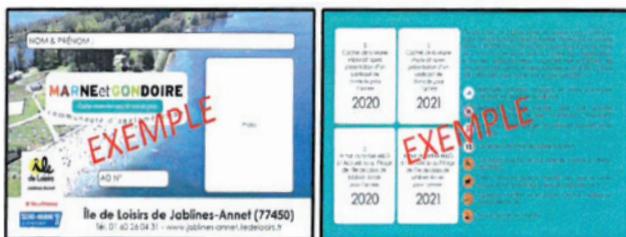
Respectez une distance d'un mètre

MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Accès à l'île de loisirs de Jablines/Annet



Les habitants de Marne et Gondoire bénéficient d'un accès illimité tout l'été moyennant un unique paiement de 5 € (gratuit pour les moins de 3 ans). Vous devez retirer votre carte nominative au préalable en mairie en apportant une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Bonne nouvelle ! Les plages sont ouvertes depuis le 27 juin et la baignade est autorisée pour bien profiter de l'été.

ⓘ Attention, les cartes des années précédentes ne sont plus valables.



☎ 01.60.26.04.31 ✉ contact@jablines-annet.iledeloisirs.fr 🌐 www.jablines-annet.iledeloisirs.fr

Aide à l'achat d'un vélo électrique

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île de France, Île de France Mobilités met en place une aide à l'achat de vélo. Quel que soit votre lieu de résidence en Île de France, vous pouvez bénéficier de cette aide.



Quels vélos sont concernés ?

- Vélo classique à assistance électrique neuf ;
- Vélo cargo avec ou sans assistance électrique neuf : biporteur, triporteur, longtail, ... ;
- Des accessoires de sécurité : panier, casque, antivol peuvent également être subventionnés si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide à l'achat d'un vélo électrique d'Île de France Mobilités est différenciée selon le type de vélo :

Vélo classique à assistance électrique + accessoires	50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité	500 € max
Vélo cargo sans assistance électrique + accessoires	50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité	500 € max
Vélo cargo sans assistance électrique + accessoires	50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité	600 € max

Cette aide à l'achat est cumulable avec les aides apportées par les autres collectivités locales d'Île de France pour l'acquisition de vélo.



☎ 01.47.53.28.00 🌐 www.iledefrance-mobilites.fr

Les déchetteries sont de nouveau en libre accès

Un grand merci à tous les agents du SIETREM, qui ont assuré quotidiennement le ramassage des déchets durant toute la période du confinement. Le numéro vert est de nouveau accessible au public.

DÉCHETTERIES

Depuis les 1^{er} juillet, les déchetteries sont de nouveau en libre accès. Pour vous assurer leurs accès, quelques règles à connaître :

- La présentation d'une pièce d'identité et du badge d'accès est obligatoire. (si vous n'avez pas encore de badge, présentez une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au gardien qui vous donnera alors un badge)
- L'accès est strictement interdit aux véhicules tôleés (avec ou sans remorque, sauf véhicule de location sous présentation du contrat de location).
- Les quantités déposées ne peuvent pas excéder 1m³ (2m³ en cas d'apport de déchets verts) sur une journée, toutes déchetteries confondues.
- Les déchets professionnels sont interdits.
- Les batteries ne sont plus acceptées en déchetterie. Vous devez les ramener chez le revendeur où vous avez acheté la nouvelle.

DÉCHETTERIE MOBILE

Les déchetteries mobiles de Thorigny sur Marne et de Dampmart sont à votre disposition cet été (voir ci-contre).

ENCOMBRANTS

Les encombrants seront ramassés les 28 septembre et 28 décembre 2020 (à déposer impérativement la veille au soir). Attention à ce que chacun fasse preuve de civisme :

- Veillez bien à ne déposer que des produits pris en charge par les encombrants (sont notamment refusés les pneus, les solvants, les gravats, les DEEE, ...)
- Meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier)... dont le poids n'excède pas 25 kg
- Maximum autorisé : 1m³

sietrem
Munissez-vous de votre badge d'accès aux déchetteries (ou justificatif de domicile) + pièce d'identité.
Liste des déchets acceptés consultable sur le site www.sietrem.fr

DÉCHETTERIES Mobiles 2020

ACCÈS GRATUIT SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS DES 31 COMMUNES DU TERRITOIRE DU SIETREM

> **THORIGNY-SUR-MARNE**
Rue du Moulin à Vent (Parking du collège)
6 & 20 JUIN / 4 JUILLET / 5 & 19 SEPTEMBRE / 10 & 24 OCTOBRE, de 14h à 18h

> **DAMPART**
Rue Michel Place (Parking du gymnase G. Roby)
23 mai & 18 juillet, de 14h à 18h

www.sietrem.fr ☎ 0 800 770 061 ✉ info@sietrem.fr 🌐 www.sietrem.fr



☎ 0.800.770.061 ✉ info@sietrem.fr 🌐 www.sietrem.fr

Biblio-retrait : les médiathèques à vos côtés



La CAMG met en place un service de réservations et retrait de documents dans les médiathèques du réseau.

Quelle que soit la médiathèque dans laquelle vous avez vos habitudes, vous pouvez réserver des documents (disponibles dans les médiathèques de Lagny sur Marne, Montévrain, Collégien, Dampmart, Chanteloup en Brie, Ferrières en Brie et Bussy Saint Martin). Un rendez-vous vous sera proposé pour venir les retirer dans l'une de ces médiathèques de manière sécurisée garantissant la santé de chacun.



www.marneetgondaire.fr

Recyclez vos stylos usagés

En partenariat avec BIC, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire lance dès à présent l'opération : "Recycle tes stylos c'est stylé !"

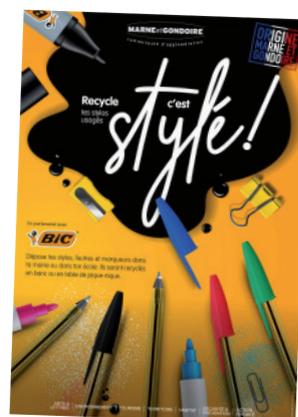
Offrez une seconde vie aux stylos, feutres et marqueurs usagés de vos enfants ! Vous ne savez plus quoi en faire ? Vous pouvez les déposer dans votre mairie ou dans l'école. Ils seront recyclés en mobilier urbain d'extérieur (bancs et tables de pique-nique) par Ubicuity, issue de la filière de recyclage des instruments d'écriture initiée par BIC.

Cette action est réalisée dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (CTE) initié par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Des boîtes sont à votre disposition en mairie et à l'école du Val Guermantes.

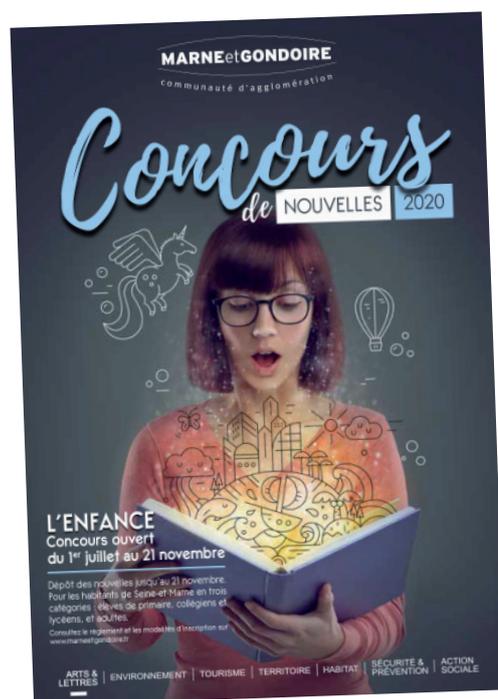
Une première collecte sera effectuée le 8 juillet.



www.marneetgondaire.fr



Concours de nouvelles de Marne et Gondoire



Auteurs, autrices en herbe, écrivains amateurs, férus de littérature... tous à vos claviers pour la deuxième édition du concours de nouvelles organisé par votre agglomération dans les médiathèques du réseau.

Lancez-vous dans l'aventure et dans l'écriture, jeune ou moins jeune, élève du primaire, collégien et lycéen ou bien encore adulte. Deux contraintes s'imposent à votre écriture, un thème et une phrase : l'enfance, mise à l'honneur par le réseau des médiathèques, sera la thématique de votre nouvelle, tandis que la seconde contrainte réside dans l'emploi d'une phrase imposée selon la catégorie d'âge dans laquelle vous concourez.

Pour les catégories « Élèves du primaire » et « Collégiens / lycéens », la phrase contrainte est : « quand j'étais petit(e), j'étais persuadé(e) que... »
Pour la catégorie « Adultes », la phrase contrainte est : « tout droit sorti(e-s) des souvenirs de mon enfance ».

Cette phrase doit figurer dans votre nouvelle ; à vous de décider à quel endroit de votre texte. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} juillet 2020. La date limite des dépôts des textes est arrêtée au samedi 21 novembre 2020.



☎ 01.64.77.36.29 ✉ bib.dampmart@marneetgondaire.fr

Confinés créatifs et solidaires



Confinement aurait pu rimer avec désenchantement et nous enfermer dans un quotidien fait de lassitude. Mais c'était sans compter sur la créativité et la capacité de résilience des Guermantaises et des Guermantais.

Petits et grands se sont lancés dans des opérations créatives et solidaires. Nombre d'entre vous ont confectionné des blouses et des masques au bénéfice des habitants et aussi des services de santé. Soyez en remerciés, votre solidarité vous honore et honore notre commune.

D'autres se sont lancés dans des actions plus artistiques. Nous avons eu ainsi, avec le concours des enseignants du Val Guermantes, l'opération « grande lessive » qui a permis aux plus jeunes de créer des fleurs, entre découpage, peinture et collages, afin de les afficher aux fenêtres.

Enfin, certains ont préféré se lancer dans des assemblages de mots pour créer des poèmes et des acrostiches ...

*C'était en 2020 le printemps était là !
On aurait bien aimé profiter de cela ;
Rien d'autre que d'errer entre chambre et salon
Ou bien dans le jardin pour tous ceux qui en ont.
Nos sorties sous contrôle étaient bien minutées
Attestation cochée il fallait présenter
Validée chaque jour au risque d'être puni
Intention de police si vous n'étiez muni.
Retour à la maison en cas d'évasion
Une contravention était la punition.
Selon que vous serez un jeune ou bien un vieux
le déconfinement se fera pour le mieux*

Michel Charpenel

*Depuis cinquante-cinq jours nous étions confinés
Et, bien évidemment, tous trouvaient le temps long.
Ce n'est que le 11 mai que nous fumes libérés.
On avait bien besoin de cette permission !*

*Ne pas omettre quand même les règles en vigueur :
Face toujours masquée et distances respectées
Il convient de garder en mémoire ces valeurs
Nous en avons besoin pour le pire éviter.*

*Enfin, grâce à cela, peut-être pourrons-nous,
Malgré les restrictions imposées pour longtemps,
Entrevoir un espoir de retour parmi vous
Nos amis, la famille pour un peu de bon temps.*

Terminé le COVID et adieu pour longtemps !

Michel Charpenel

*Il était une fois
Une petite fille en robe à pois.
Elle vivait dans l'insouciance
Une vie paisible pleine de romance
A écouter chanter les rossignols.
Elle n'allait même pas à l'école !*

*Un jour on frappa à la porte.
Qui pouvait bien frapper de la sorte ?
On découvrit, pas plus gros qu'une puce,
Celui qu'on appelait Coronavirus.*

*Il n'était pas bien grand mais virulent
Et à notre grande surprise, bien insolent !
La petite fille l'observa.
Son ami il ne deviendrait pas.*

*Rapidement elle remarqua
Qu'il faisait de nombreux dégâts.
Cet intrus, arrivé dans sa vie de façon saugrenue
N'était pas le bienvenu*

*Comme on la disait asymptomatique,
Elle sortit sans crainte son parapluie magique.
Elle protégea la Terre
Qui semblait avoir déjà bien souffert
Et se fit la promesse
De créer une forteresse,
De devenir à jamais sa doctoresse
En respectant la Terre son Altesse*

Audrey Chouin

*La lune s'est enfin mise à regarder la terre
Ouvrant son œil inquiet mais aussi protecteur
Elle ne savait pas trop s'il fallait laisser faire
Ou envoyer des signes pour atténuer les peurs*

*Le mal était habile, évitant les montagnes
Passant de main en main pour imprégner les corps
Délivrant ce venin qui nulle part ne se soigne
Et s'appuie sur les liens pour diffuser la mort*

*De là-haut dans l'espace, au milieu des étoiles,
Les mers semblent si bleues au cœur de notre monde
Et l'ocre des déserts est d'une pureté sans voile
Mais le virus est là comme une plaie profonde*

*De la futaie des arbres s'élève une rébellion
Et la lune le sait, elle voit cette énergie
Dans la courbe des nuages, du soleil ses rayons
Balayant les espaces comme si c'était un cri*

*La nature s'est levée et reprend le pouvoir
Les oiseaux tout à coup ont envahi les villes
Silence des rues désertes où l'on croyait savoir
Comprends, toi, maintenant, la planète est une île*

*De l'innocence des hommes s'élèvent les souffrances
Et l'incrédule espoir de remonter le temps
Ce combat inégal vient comme une délivrance
Interroger les âmes, réentendre le vent*

*Les chevreuils ont compris cette vie réinventée
Ils s'approprient l'espace réservé aux humains
comme tous ces animaux que l'on a vu danser
au milieu des maisons, sur les routes et chemins*

*L'homme revient sur sa vie et lui cherche son sens
Incrédule, il essaie de cacher sa folie
Le virus qui s'étend sera pour lui la chance
De faire que son futur naisse de la maladie*

*S'il comprend qu'il n'est rien qu'un passeur éphémère
Il saura à nouveau respecter la nature
Mais le temps sera long pour nettoyer la terre
Et fabriquer l'espoir, réparer les blessures*

*Les nuits seront limpides et diront à la lune
Que la vie revenue a tiré les leçons
Le virus inconnu s'en ira sans rancune
A l'amour d'effacer les traces de son poison*

Hervé Philippe

Un grand merci à eux !

Cotisation pour l'antenne TV

Cette année, la commune procède à l'appel à cotisation pour l'antenne TV collective. Le montant à régler, correspondant aux frais d'entretien des années 2017, 2018, 2019 est de 18,31 €. Les riverains concernés, qui ont été rendus destinataires d'un courrier, doivent régler le montant avant le 16 juillet au secrétariat de la mairie (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).



Extraits des Conseils Municipaux



du mardi 26 mai 2020

Ce conseil municipal d'installation avait pour principale finalité d'élire le maire et ses adjoints pour la prochaine mandature.

● **ÉLECTION DU MAIRE**

M. Marchand Denis ayant obtenu l'unanimité des voix, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

● **ÉLECTION DES ADJOINTS**

Deux listes ont été présentées :

Liste 1	Liste 2
Annie Viard - Benjamin Samico - Nathalie Billy	Patrick Boué

La liste 1 a obtenu la majorité absolue des suffrages. Ses membres sont proclamés élus en qualité d'Adjoints et ont été immédiatement installés. (Vous retrouverez un feuillet détachable en annexe avec les élus de la commune).

du jeudi 4 juin 2020

Au cours de ce conseil municipal, devaient notamment être désignés les membres des commissions municipales et fixées les indemnités de mandat. Par ailleurs une autorisation de demande de subvention a également été votée.

● **INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS**

Le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire est fixé au taux de 43% de l'indice brut 1027 et pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire au taux de 16,5 % de l'indice brut 1027.

Élu	Fonction	Taux	Indemnité brute mensuelle
Denis Marchand	Maire	43 %	1 672,43 €
Annie Viard	Adjointe au Maire	16,5 %	641,75 €
Benjamin Samico	Adjoint au Maire	16,5 %	641,75 €
Nathalie Billy	Adjointe au Maire	16,5 %	641,75 €

M. le Maire et les adjoints refusent de percevoir les taux maximums et proposent de conserver ceux du précédent mandat. M. Boué salue cette décision.

● **CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le conseil municipal a, à l'unanimité, créé les commissions municipales suivantes :

Finances - Affaires scolaires - Travaux et environnement - Information et communication - Animation Vie associative - Vie économique - Urbanisme.

La composition de celles-ci et la liste des délégués dans les syndicats intercommunaux a également été arrêtée. Retrouvez la liste de vos élus dans le feuillet en annexe.

● **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ÉQUIPEMENT RURAL (FER) POUR LE PROJET DE RESTAURATION DU PLAFOND DE L'ÉGLISE**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Département de Seine et Marne accompagne les communes de moins de 2 000 habitants dans leur projet d'investissement en mettant en place le fonds d'équipement rural (FER). Cette subvention est une aide à l'investissement lié au maintien du patrimoine immobilier, à la création ou la pérennisation d'équipements et de services aux habitants ou encore à la mise en valeur du cadre de vie communal. Le projet de restauration du plafond de l'église étant éligible au FER, la commune peut solliciter cette aide.

Le projet de restauration du plafond de l'église qui consiste dans un premier temps à réparer la toiture en remplaçant les tuiles cassées, refaire le chéneau, puis démoussage et nettoyage, et, dans un 2^e temps, en la réparation du plafond et reprise des peintures (313 m²) pour un coût estimé de 39 631 € HT (couvreur 11 775 € HT + peintre 27 856 € HT).

Dans ces conditions, le Maire est autorisé à solliciter le concours financier du Conseil Départemental de Seine et Marne.

L'intégralité de ces compte-rendus est affiché en mairie et disponibles sur le site de Guermentes www.guermentes.fr

ESPACE MARCEL PROUST

L'EMP et les salles associatives sont fermés jusqu'au mois de septembre 2020. Tous les événements prévus sont annulés.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



ÉTAT-CIVIL

Naissance de :

- Loup Billoux le 25 mars

Décès de :

- Paul Goldstein le 10 mai
- Sébastien Lejeune le 17 mai



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter de la commune sur www.guermentes.fr/newsletter



100 millions d'euros pour aider les entreprises

Le Fonds Résilience, mis en place par la Région Île de France, la Banque des Territoires et les collectivités, prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro de 3 000 à 100 000 € à destination des entreprises de 0 à 20 salariés, pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

Destiné à soutenir les TPE, les micro-entreprises, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), le Fonds Résilience Île-de-France et Collectivités permettra d'offrir des solutions de financement aux acteurs économiques franciliens impactés par la crise sanitaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire. Ce sont 70 collectivités locales qui s'unissent ensemble face à la crise, dont Marne et Gondoire.



www.iledefrance.fr